

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2174

présenté par
M. Berta, rapporteur

ARTICLE 14

À la première phrase de l'alinéa 12, substituer au mot :

« vérification »

les mots :

« que celle-ci a vérifié ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.